

talle [tal] n. f. Rem. Parfois écrit *tale*.

I. ♦ 1. [1811 env., journal de J.-O. Plessis : *talles d'épinette*]. Groupe d'arbres, de plantes, de végétaux d'une même espèce qui croissent de manière très dense dans un endroit donné ; cet endroit. *Une talle de bouleaux, d'érables, d'épinettes. Une talle de pins, de sapins, de cèdres. Une talle de champignons. Une talle de framboisiers, de fraisiers. Pousser en talle(s), par talle(s)*, en groupe serré. « Je crois qu'on peut trouver dans ces quinze arpents presque toutes les différentes espèces de bois du Canada. [...] Cette *talle* d'arbres que vous voyez tout-à-fait [*sic*] au bout, et qui s'élève si haut, ce sont des pins. » (A. Gérin-Lajoie, « Jean Rivard, économiste », dans *Le Foyer canadien*, t. 2, 1864, p. 274-275). Rem. En France, *talle* est un terme spécialisé (v. Hist.). ⇒ **bouillée, tallée**.

♦ 2. [1872, A.-N. Montpetit]. (Par méton.). Grande quantité de fruits sauvages d'une même espèce qui poussent en groupe serré dans un endroit donné ; cet endroit. *Une talle de bleuets. Une talle de fraises, de framboises, de mûres. Une talle de gadelles, de noisettes. Tomber sur, trouver une belle, une bonne, une grosse talle* : trouver un endroit où croît abondamment une espèce de petit fruit sauvage. *Connaître les bonnes talles. Changer de talle*. « Une main en abat-jour sur les yeux, Luce criait dans le soleil : – Aurélie... Aurélie, viens m'aider, j'ai trouvé une belle *talle* ! [...] – On dit pas ses *talles*, Luce, on se dépêche de ramasser avant que les autres s'en viennent. » (M. Trudel, *Vézine*, 1946, p. 36).

II. (Par anal.). **♦ 1.** [1931, *Le Goglu*, Montréal]. Endroit où l'on trouve en abondance une chose recherchée ; ce filon. *Tomber dans, sur une belle, une bonne talle*. « Et puis clic, après mille éternités, on ouvre. Bousculade. Embouteillage. Refoulement. Ceux qui passent se ruent. Moment décisif : où aller d'abord ? Les sous-sols d'église sont souvent séparés en plusieurs pièces : il s'agit de choisir la bonne. Une mauvaise décision et c'est le bide : le collectionneur de disques aura loupé la talle d'ineestimables 33-tours de rock'n'roll des années 50. » (S. Cormier, dans *Le Devoir*, Montréal, 20 oct. 2000, p. B3). ◇ Endroit où abondent les poissons, tenu secret par les pêcheurs. « C'est un magnifique doré de 6,5 livres que le jeune garçon a sorti seul des eaux d'un lac qu'il n'a pas voulu identifier (un secret de pêcheur chanceux qui ne veut pas donner sa talle !), mais qui se trouve sur le chemin des Passes dangereuses. » (*Le Quotidien*, Chicoutimi, 13 sept. 2002, p. 12 ; cité d'après Eureka).

♦ 2. [1949, Les Éboulements, Charlevoix : *talle de maisons*]. (Par ext.). Groupement de choses semblables ; amas, grande quantité d'objets de même nature. « En arrivant par la route de Saint-Félicien, le voyageur est accueilli par une talle de maisons mobiles qui ont donné sa couleur à l'endroit et sa réputation de ville laide. » (O. Tremblay, dans *Le Devoir*, Montréal, 27 juillet 1993, p. 9).

III. Fig., fam. **♦ 1.** [1927, L.-Ph. Geoffrion]. Groupe, grand nombre de personnes rassemblées en un lieu donné et partageant des caractéristiques communes. *Une talle de monde, de filles. Une talle de jeunes, d'enfants*. Rem. Souvent employé avec une valeur péjorative. « Comme Kiev, comme Moscou, La Havane, le soir tombé, vit dans la quasi-obscurité. Quelques lumières éparses. Des façades

décépites. Des panneaux vieux de 35 ans qui prêchent encore la ‘revolucion’. Des talles de gens accroupis dans les abribus attendant des heures durant de rarissimes autobus. » (*Le Soleil*, Québec, 31 août 1994, p. A1).

◆ 2. [1938, A. Bourgeois : *talle de créatures*]. Lieu où l’on trouve en abondance des personnes attirantes, dont on recherche la compagnie (spécial. des personnes de sexe opposé). *Une talle de filles, de gars. Une talle de vedettes*. « Nous nous sommes pomponnées à mort, mais de façon assez savante pour que cela ne paraisse pas trop. [...] Nous parcourons les allées, en quête du meilleur voisinage, l’œil aux aguets. Où sont les plus beaux garçons ? Sommes-nous dans une bonne ‘thalle’ [*sic*] ? » (L. Gagnon, dans *La Presse*, Montréal, 12 mars 1996, p. B3).

◆ 3. [1927, L.-Ph. Geoffrion]. Ce qui est du ressort de qqn ; ce qui appartient en propre à qqn, ce qu’il se réserve et qui constitue sa chasse gardée. *Aller, jouer, mettre le nez (ou les pieds), piger, piler dans la talle de qqn* : s’immiscer dans les affaires de qqn, marcher dans ses plates-bandes, lui faire concurrence, tenter de s’approprier ce qu’il possède ; (en partic.) chercher à séduire le partenaire de qqn. « Il faut que Guillaume fasse quelque chose. Je tiens pas à ce qu’il passe sa vie à courir les filles. [...] À ce propos, quand il joue dans ma tale, je trouve ça drôle. Ça me rajeunit pas... Mais en ce moment, les filles dispendieuses, c’est tout ce qui l’intéresse. » (M. Dubé, *Bilan*, 1968, p. 105-106). – (Dans des formules plus ou moins menaçantes par lesquelles on demande à qqn de s’occuper de ses affaires et de ne pas toucher à ce qui ne lui appartient pas). *C’est ma talle ! Ôte-toi de (dans) ma talle ! Viens pas jouer dans ma talle !* ◇ (Spécial., dans le domaine artistique). Source d’inspiration qui stimule la démarche créatrice. « Il [un chanteur] n’a toutefois pas échappé à la remise en question de la trentaine et c’est un peu le résultat de cette réflexion qu’il a mise [*sic*] sur disque et s’affaire maintenant à transmettre sur scène. [...] ‘C’est le début d’un processus de création plus personnel. J’arrive dans une talle que je n’ai pas encore exploitée’, explique l’artiste avec l’air d’un gamin qui déballe un cadeau. » (*Le Soleil*, Québec, 30 juillet 1999, p. B1). ◇ Litt. *Talle d’amour, de liberté*. « C’est dans ce genre de terreau [la modestie, la sérénité, l’aisance] qu’est né [Gilles] Vigneault. Une énorme talle de liberté. Et c’est probablement pour cela qu’il n’a pas besoin de se gargariser de gigantesques chiffres de ventes et autres tapis rouges. » (Chr. Rioux, dans *Le Devoir*, Montréal, 16 mars 2001, p. A3).

■ HIST. Du lat. *thallus*.⁽¹⁾ *Talle* est un bel exemple d’un mot qui a connu des extensions successives, en France puis au Québec, à partir de son emploi dans le français de référence. D’après les dictionnaires de cette variété, *talle* est un mot spécialisé qui relève du vocabulaire de la botanique et de l’agriculture. Il désigne une pousse ou un ensemble de pousses naissant à la base de la tige principale d’une graminée qui peut se développer en une touffe ; il peut se dire aussi d’une branche enracinée qui pousse au pied d’un arbre. Cet emploi est attesté depuis 1488, mais il n’est relevé de façon régulière que depuis le début du xvii^e s.⁽²⁾ Dans les parlers de France, le sens du mot a commencé à s’élargir ; *talle* s’est dit d’une touffe d’herbes ou de rejetons formant un ensemble (Centre, Anjou), d’une touffe de branches serrées poussant hors de terre (Vendée), d’un taillis (Vienne).⁽³⁾ Cet emploi

extensif est celui qu'a relevé le père Potier dans la région de Détroit au milieu du xviii^e s. Sous sa plume, le mot désigne en effet une plante complète, et non plus seulement les pousses adventices : « il y a Là 3 ou 4 Bouillées d'herbes & : grosses tales d'herbes. »⁽⁴⁾ Par la suite, le mot a connu au Canada une seconde extension pour en arriver à désigner un bouquet d'arbres, un groupe dense de végétaux d'une même espèce. Cet emploi n'est pas inconnu en Acadie,⁽⁵⁾ mais il se rencontre surtout dans des zones influencées par l'usage québécois. Pascal Poirier écrit d'ailleurs : « L'expression est plutôt canadienne. Nous disons de préférence une *bouillée*. »⁽⁶⁾ Les emplois analogiques (sous II) et métaphoriques (sous III) se sont développés au Canada à partir du sème de « regroupement de choses semblables » et celui d'« abondance » qui sont encore nettement perceptibles. Le sème de « chose convoitée », de « filon » découle de l'emploi métonymique concernant les petits fruits que le cueilleur veut garder jalousement pour lui.

► (1) FEW *thallus* 13¹, 297a. (2) FEW *id.*, Littré, Larousse 1866, TLF, RobHist. (3) MénAng s.v. *tale* (« brassée de choux »), MartVend, VerrAnj, MinVienne, DubPoit s.v. *tale*, SvensVend, carte 352, ALIFO 118 ; v. aussi FEW *id.* (4) PotierH 118. Dans un autre passage, qui fournit la première attestation du mot *talle* au Canada (1745), l'auteur fait mention d'« une Tale de blé... de cerfeuil » (PotierH 80), ce qui confirme l'élargissement sémantique du mot. (5) Mass n° 266. (6) PoirierG 365.